



Audience du 5 juillet 2021

Déclaration liminaire

Nous vous remercions d'avoir répondu favorablement à notre demande d'audience.

Nous avons sollicité cette audience pour aborder principalement deux questions, celle de l'équipement des CIO et des RASED, des conditions matérielles dans lesquelles les Psychologues de l'Éducation Nationale travaillent, ainsi que la question des postes.

Conditions matérielles : Les personnels ont passé une année difficile du fait des conditions sanitaires. C'est le cas pour les PsyEN qui sont amenés à se déplacer sur plusieurs établissements et doivent adapter leurs conditions de travail sans avoir encore été équipés en ordinateurs et téléphones portables professionnels alors que nous portons cette demande depuis des mois. C'est également le cas pour les CIO qui sont restés ouverts pendant toute la crise sanitaire, qui ont accueilli un public très nombreux et dont le niveau d'équipement matériel est désastreux. Nous avons noté qu'un plan d'équipement informatique des CIO a été initié. C'est un premier pas mais les conditions de travail des PsyEN, que ça soit dans le premier degré ou dans le second restent très difficiles.

Les collègues ont répondu à un questionnaire envoyé pour le second degré dans les CIO. Tous les Directeurs-trices de CIO mentionnent un parc informatique très ancien, peu performant, qu'il s'agisse des ordinateurs fixes des secrétaires ou à disposition du public, des portables des PsyEN. Les collègues demandent une accélération de leur remplacement. Il est également indispensable que les PsyEN soient dotés d'un téléphone portable ainsi que les secrétaires. Si nous étions contraints à une nouvelle période de confinement, nous serions encore une fois en difficulté pour assurer nos missions.

Tous les CIO ont connu pour la deuxième année consécutive une baisse de 25% de leur budget. Nous n'avons plus la possibilité de fonctionner. Les petits CIO sont étranglés. La façon de calculer le budget n'est pas cohérent, un CIO de 6 ETP ou de 16 ETP paiera le même prix pour un abonnement au CIDJ par exemple. Le mode de calcul doit être revu.

Nous demandons que les achats communs à tous les CIO soient mutualisés et que le rectorat les prenne en charge (CIDJ, protocole de WISC, Parcouréo). Nous demandons également l'achat de WAIS (mutualisé entre les CIO) car nous avons des demandes de bilans pour des élèves âgés de plus de 16 ans.

En ce qui concerne les PSY EDA nous constatons une insuffisance des moyens en frais de déplacement. Ces déplacements sont particulièrement importants au moment de la restitution aux équipes du travail entrepris auprès des enfants et de leurs familles. Cette réunion de restitution permet sou-

vent un apaisement et de dessiner des pistes d'action ou d'aménagement dans une vision globale. Un tel travail ne peut se faire ni par écrit, ni par téléphone. C'est bien là le cœur de la spécificité du métier. Le Psychologue de l'Éducation Nationale travaille au cœur de l'équipe éducative, et non de l'extérieur par injonction comme procèdent parfois les intervenants libéraux, qui donnent des listes de préconisation ne faisant aucun sens dans le contexte réel de vie de l'enfant que seul connaît une équipe de terrain.

La dotation en matériel est laissée à l'appréciation des collectivités locales, qui jouent le jeu pour ce qui concerne la dotation en tests, mais de façon très inégale en dotation de communication, et de locaux. Une réflexion devrait être engagée avec les collectivités.

Nombre de postes RASED E ou G ne sont pas pourvus, ce qui laisse le PSYEN seul pour gérer des difficultés de plus en plus complexes et urgentes. La plupart des PSYEN EDA ne sont pas remplacés. Les suppléances ne sont pas assurées du fait de l'absence de budget fléché pour ce faire.

Enfin les PSY EDA sont les grands oubliés de la communication institutionnelle. Ils n'ont plus d'information concernant leur carrière, les grandes orientations de la formation. Un lien est manquant en termes d'interlocuteurs entre le Rectorat et les IEN qui sont nos supérieurs dits fonctionnels.

La question des postes et du recrutement reste très préoccupante. Les conditions de travail des Psychologues de l'Éducation Nationale s'aggravent avec des secteurs de plus en plus chargés alors que les besoins des élèves et des familles, des étudiants sont criants pour la construction de leur avenir, cette génération dont la scolarité est littéralement mitée par l'épidémie de covid-19. La question des moyens est donc plus que jamais cruciale. Le nombre de postes au concours (210 postes au concours en 2021) ne permettra pas de compenser les départs à la retraite, 130 postes pour le premier degré, 80 postes pour le second degré alors qu'on demande aux PsyEN d'être sur tous les fronts. Pour l'académie il n'y a eu que 6 entrants pour les EDO, 7 pour les EDA. L'absence de recrutements suffisants depuis plusieurs années augmente la part de personnels précaires (jusqu'à 35%), laisse de nombreux postes vacants sur le terrain et ne permet pas aux PsyEN de déployer toutes leurs missions en direction des enfants, des adolescents, des familles et des équipes. Lors de l'audience du 12 novembre 2020 nous avons demandé l'état des postes et son évolution. Nous n'avons eu aucune information et nous demandons à nouveau la tenue d'un groupe de travail.

Nos constats :

- Aucune information du rectorat alors que l'administration s'était engagée à communiquer avec les O.S.
- Aucune transparence : des postes sont pris du terrain pour être affectés au SAIO. Nous ne remettons pas en cause le travail des collègues au SAIO mais notons que ce sont toujours les mêmes CIO qui sont impactés, en l'occurrence le CIO Belledonne est très touché. Plusieurs titulaires ont quitté le CIO et sont remplacés par des contractuels ce qui entraîne une perte de professionnalité.
- Les rompus de temps partiel ne sont pas systématiquement compensés, par exemple le CIO de Valence a découvert qu'un 50% de droit ne sera pas compensé. Le CIO de Vienne perd 20%, celui de Saint Jean de Maurienne 50%.

Nous connaissons une vraie gestion de la pénurie, sans aucune transparence sur les différents arbitrages.

En cette fin d'année les équipes travaillent à la répartition des secteurs. La tâche est de plus en plus ardue, des créations de postes de PsyEN sont indispensables.

Les équipes se fatiguent à courir d'un établissement à un autre, connaissent une véritable frustration de ne pas pouvoir exercer toutes leurs missions. On constate un mal-être dans la profession qui se traduit par des demandes de disponibilité, des demandes de ruptures conventionnelles.

Par ailleurs, non seulement il n'y a pas de création de poste, mais les injonctions de dernières minutes se multiplient, par exemple pour que les PsyEN interviennent auprès des jeunes qui participent au SNU en Savoie, pour le BUS de l'orientation, dans le cadre du « Printemps de l'orientation » avec des préconisations d'actions qui ont été déjà menées dans les établissements compte tenu du calendrier. Dans ces actions sont privilégiés la communication et l'événementiel au détriment du soutien pour nos actions au quotidien et au long terme dans les établissements.